

## ETATS-UNIS – Un ananas OGM en cours d'autorisation

Par Eric MEUNIER

Publié le 14/06/2013

Le ministère de l'Agriculture (*via* son service de régulation des biotechnologies, Aphis) a donné son feu vert à l'importation d'un ananas transgénique mis au point par l'entreprise Del Monte Fresh Produce, sous réserve du respect des règles liées à l'importation de produits végétaux. Del Monte est maintenant dans l'attente de l'avis de l'Agence étasunienne pour l'Alimentation et les Médicaments (FDA) [1].

La demande d'autorisation concerne l'importation et l'alimentation mais pas la culture. Par ailleurs, Hawaï sera exclu de l'autorisation d'importation comme le précise l'Aphis. Del Monte prévoit de cultiver cet ananas dans des fermes lui appartenant au Costa-Rica, où avaient été autorisés des essais en champs, puis des cultures pour la production de semences [2].

L'ananas en question, nommé « ananas rosé Del Monte », a été génétiquement modifié pour qu'il ne fleurisse pas précocement afin d'homogénéiser la croissance des plants (en supprimant la floraison précoce), et que sa couleur soit rosée, « *afin de le différencier des autres produits commerciaux* » [3]. La modification génétique doit conduire la plante à exprimer des ARN (molécule intermédiaire entre l'ADN et la protéine, intervenant dans la régulation cellulaire de l'expression génétique) qui interféreront avec les voies métaboliques de l'éthylène, conduisant à une floraison précoce inhibée, et de lycopenes, conduisant à une couleur rosée. Or, ce type de PGM est actuellement l'objet d'une controverse scientifique [4].

Selon la demande d'autorisation déposée, Del Monte dispose d'une demande de brevet en cours aux États-Unis (demande 13/507, 101, déposée le 4 juin 2012) et prévoit de déposer des demandes de brevets au Canada, Amérique centrale, Union européenne et Chine.

---

[1] [http://www.aphis.usda.gov/biotechnology/downloads/reg\\_loi/aphis\\_response\\_del\\_monte.pdf](http://www.aphis.usda.gov/biotechnology/downloads/reg_loi/aphis_response_del_monte.pdf)

[2] [http://www.aphis.usda.gov/biotechnology/downloads/reg\\_loi/del\\_monte\\_inquiry\\_letter.pdf](http://www.aphis.usda.gov/biotechnology/downloads/reg_loi/del_monte_inquiry_letter.pdf)

[3] cf. note 2

[4] [Eric MEUNIER, « OGM : la production d'ARN double brins n'est pas évaluée », InfOGM, 10 juin 2013](#)